

La Compagnie des Ailes du Grand Morin

PRESENTATION DU PROJET

Lieu de résidence, de création, de diffusion et de production au service du spectacle vivant et du public du territoire du sud-ouest Marnais



SOMMAIRE

I/ UN LIEU DE CREATION AU SERVICE DU SPECTACLE VIVANT

A/ OBJECTIFS

1/ Accompagner les créateurs du spectacle vivant

Le principal objectif d'un lieu de résidence est de soutenir et d'optimiser les conditions générales de la création.

En améliorant les conditions de travail des professionnels du spectacle, **Les Ailes du Grand Morin** se donnent pour mission d'optimiser la professionnalisation, d'offrir des conditions de création et de diffusion à la hauteur de l'enjeu.

Ce lieu de résidence veut être le lien entre les compagnies professionnelles et les institutions chargées des affaires culturelles.

Dans un souci d'accompagner les artistes dans le développement de leur activité, il parait essentiel que ces derniers puissent avoir accès à un ensemble de moyens qui leur permettent de se confronter à leur univers esthétique et de mener au mieux leurs questionnements artistiques afin d'acquérir expérience et maturité.

Créer un spectacle vivant en résidence permet de focaliser sur la construction et l'expérimentation, enrichissant ainsi le travail et le processus de création.

Les Ailes du Grand Morin désirent défendre les valeurs de la diversité culturelle en ouvrant ses portes à des formes pluridisciplinaires, car c'est la différence qui enrichie et nourrit l'art.

La vocation première de ce lieu de résidence est d'être un lieu de rencontres, de fabriques et d'échanges.

2/ Former les publics de demain

Motivés par l'idée que “découvrir c'est s'enrichir afin de partager et faire découvrir à son tour”, notre mission est de contribuer à offrir au public une diversité de propositions artistiques.

Notre projet est de soutenir la transmission des savoirs et l'accès à la culture, sous toutes ses formes, au plus grand nombre.

Le spectacle vivant est avant tout une rencontre physique entre les artistes et le public.
Notre but est d'enrichir et d'optimiser les liens tissés lors de cette rencontre pour contribuer au développement culturel collectif sur le territoire et la formation artistique de chacun.

L'échange existant entre le public et les artistes doit se développer sous forme de partenariats divers.

Le spectateur, individuellement ou au sein d'une collectivité (association, groupe scolaire, groupe de formation, collectivité locale et régionale..), serait amené à être en contact de manière inhabituelle avec le spectacle vivant et les artistes.

Par exemple, l'association des Séquoias à Lachy propose des cours de peinture ; le groupe peut-être sollicité, suite à une rencontre, pour travailler avec la compagnie accueillie aux **Ailes du Grand Morin** pour la réalisation de certains décors.
Ou bien encore, une compagnie dont la création traite d'un thème précis, peut engager un partenariat avec un groupe scolaire, une classe de collège qui seraient amenés à aborder ce thème au cours de l'année, jetant des ponts entre la culture et l'enseignement.

Ces échanges doivent permettre à chacun de développer son esprit critique et de se sentir investi dans une création collective.

3 /<u>Promouvoir le spectacle vivant dans le cadre du territoire</u>

"*Si le soutien à la création reste déterminant, il existe aujourd'hui une volonté très forte de faire émerger de nouveaux publics, de tisser des liens avec les territoires les plus isolés socialement ou géographiquement, dans les grandes villes ou les zones rurales, pour favoriser l'accès à la culture partout et pour tous*" affirme Madame Nathalie Dahm, Vice-présidente à la culture, au patrimoine et à la vie culturelle de Champagne Ardennes.

Nous avons constaté que Lachy se trouve dans une partie de la Marne encore relativement « pauvre » en actions culturelles (peu de salles de spectacles, peu de compagnies professionnelles) qui sont centralisées davantage vers le nord-est (à Reims, Chalons en Champagne, Vitry le François, Epernay...).
En créant des projets intercommunaux et interrégionaux afin de mieux ancrer le travail artistique dans une réalité territoriale, nous répondrons à l'objectif de décentralisation culturelle proposé par Madame la Vice-présidente à la culture, corrigeant ainsi les déséquilibres territoriaux ou socio-économique qui freinent trop souvent l'accès à la culture.

Une fois le spectacle créé, les compagnies seront amenées à le diffuser aussi bien dans des salles communales et salles des fêtes que dans des structures déjà équipées pour l'accueillir, aux alentours et au niveau régional.

Depuis que nous travaillons sur le terrain, nous avons constaté une réelle demande, un besoin clairement exprimé de développement culturel et de formation artistique. D'ailleurs, nos premières actions ont été soutenues et appréciées par les élus locaux et la population :

- présentation de 2 spectacles jeune public (“les aventures de Tounoir et Toublanc” par la Compagnie Gazelle) pour les écoles des communes du secteur,
- spectacle de chansons : “Muriel Erre” au repas des anciens par la Compagnie des **Ailes du Grand Morin**,
- intervention avec les enfants des “Diablotins”, centre de loisir de Lachy par nos formateurs,
- interview et radio régionale RCF et articles de presse dans l'Union (en annexe),
- création en résidence d' “Histoires d'Hommes Chansons de femmes” en co-réalisation avec la Compagnie Gazelle.

B/ RESIDENCE MODE D'EMPLOI

Une résidence suppose d'abord la conclusion d'une convention entre **les Ailes du Grand Morin** et l'équipe artistique. Ce document fixera l'objet, la durée, les moyens nécessaires à sa réalisation et les conditions du partage de ces moyens entre les partenaires. Le terme de l'opération doit prévoir un bilan chiffré, qualitatif et financier dont l'élaboration est indispensable au renouvellement éventuel de l'opération ou à la poursuite, sous une autre forme, de la démarche engagée.

1/ <u>Présentation du lieu</u>

Les Ailes du Grand Morin, c'est donc une ancienne ferme : une grande maison, une grange, un jardin, des ateliers… bref, un lieu idéal de création !

La maison peut accueillir jusqu’à 6 personnes en couchage et on peut y travailler avec des équipes allant jusqu'à 10/12 personnes.
Elle est équipée de chambres (lits, draps et couvertures fournis) d'une cuisine, une grande salle de bain, un WC, ...
La salle de répétition : la grange (des travaux sont à prévoir mais on peut commencer à y travailler aux beaux jours).
L'espace de travail sera modulable afin de laisser le plus de libertés possibles à la création.
Un espace de stockage, des ateliers de construction : les cabanes de jardin.
Sans oublier le jardin : ses fleurs, ses fruits, ses odeurs, son calme…

Localisation :

- la résidence est située à quelques kilomètres de Sézanne,
- accès par le train à la gare de Romilly ou Epernay,
- à 1H15 en voiture de Paris par A4.

2/ L’accueil

Les compagnies seront accueillies pendant une durée définie par contrat.
Elle peut recouvrir une période de temps continue ou au contraire, si le projet le justifie, faire l'objet de fractionnements dûment déterminés dans le calendrier de l'action.

Les compagnies bénéficieront de la présence d'un Directeur technique et d'un Agent d'accueil et d'entretien.

Un règlement intérieur sera établi et signé par les artistes en résidence.

Les artistes pourront profiter des ressources naturelles du jardin selon les saisons : fleurs aux milles parfums sauvages et apprivoisées, fruits, le chant des oiseaux, la terrasse, les balançoires.

Sans oublier l'accès au terrain de tennis et à la table de ping-pong communale : le sport c’est la santé !

3/ Une résidence échanges et rencontres : les conditions d’accueil

Nous effectuerons une sélection sur dossier de présentation des projets et après une rencontre avec les équipes artistique.

Cette sélection sera opérée par jury constitué par la présidente et la directrice artistique de l'association, un représentant de la mairie de Lachy, un membre du Conseil régional ou départemental (et tout autre membre d’un organisme ayant contribué à la naissance et au développement des **Ailes du Grand Morin**), un ou deux adhérents en présence des artistes candidats.

Après délibération du jury, dans le cas d'une réponse positive, nous établirons dès lors un contrat et un planning de travail.

Une première rencontre avec la compagnie candidate et les **Ailes du grand Morin** aura lieu au préalable.

La qualité et l'intérêt de la démarche artistique proposée et sa corrélation avec les objectifs de la résidence seront à la base de cette sélection.

La résidence est offerte aux compagnies professionnelles venues de la région, d'un peu plus loin, mais aussi d'autres horizons.

Les **Ailes du Grand Morin** ont une vocation pluridisciplinaire, la résidence est ouverte à tous types de projets en matière de spectacles vivants.
Les compagnies en résidence se doivent d’organiser des actions tournées vers la population, le public sous diverses formes, en fonction de leurs attentes, leurs envies, leurs désirs et en accords avec la Compagnie des **Ailes du Grand Morin.**
Exemples d’actions :

- portes ouvertes aux répétitions,
- débats, conférences,
- lectures théâtralisées,
- training avec un groupe d'amateurs,
- des actions spontanées, des performances,
- des formations et partenariats...

Après la résidence: la création !
Les compagnies se devront de présenter leur spectacle pour un minimum de 5 représentations dans les salles de la région (salle communale, salle des fêtes, de théâtre… à Lachy, Sézanne, les communes avoisinantes et autres structures de diffusion dans la région).

Cet esprit de partenariat est important, notamment pour l'élaboration des actions de rencontre avec les publics qui sont l'œuvre commune des artistes et de la structure d'accueil.
Chaque partenaire conserve sa responsabilité propre.
Nous amenons notre connaissance des publics et mettons en relation les artistes et les relais locaux que nous suscitons, les artistes et les professionnels, qui, pour leur part, proposent des formes de rencontre en adéquation avec leur démarche artistique spécifique.

La Compagnie Gazelle est venue en résidence pour répéter et créer la version “légère” du “Petit chasseur de bruits”, spectacle jeune public en théâtre de papier.
L'équipe à très envie de proposer son spectacle dans la région et de le faire participer au festival de théâtre de papier d'Ay. La Compagnie Gazelle nous a aussi proposé ses services en matière de formation en suggérant la mise en place de stages “Théâtre et cirque”.

L'une des principales raisons de notre existence est de donner envie aux compagnies venant de régions diverses de se produire dans la Marne et d'y développer des activités.
Une résidence aux **Ailes du Grand Morin** peut ouvrir sur d'autres propositions : une compagnie accueillie peut proposer des stages de formations, des spectacles... toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

II/ UNE STRUCTURE DE CREATION, DE DIFFUSION, DE PRODUCTION ET DE FORMATION

A/ CREATION, DIFFUSION, PRODUCTION DE SPECTACLES VIVANTS

Outre la fonction de structure d'accueil, les organisateurs des **Ailes du Grand Morin** sont essentiellement des artistes et des créateurs susceptibles de donner vie et impulsion artistique au lieu et au territoire.

Les **Ailes du Grand Morin** ont créé en co-réalisation avec la Compagnie Gazelle un spectacle tous publics, “Histoires d'hommes chansons de femmes” d'après les oeuvres de Xavier Durringer (Editions théâtrales) et de Serge Gainsbourg. Le spectacle a été créé le 7 mai 2009 à la Folie théâtre à Paris, joué jusqu'au 5 juillet, il sera en tournée dans la Marne et participera au Festival d'Avignon 2010 (dossier en annexe).

Le spectacle de chansons “Muriel Erre”, compositions originales et reprises, est produit par les Ailes du Grand Morin. Il a été joué à Lachy à l'occasion du repas des anciens ; à Etain (Nord Pas de Calais) au “Bout du Monde”, à l'Aventura, l'Ogresse Théâtre, la Folie théâtre, au Conétable à Paris et a participé aux Cartes Blanches de l'Espace Alya au Festival d'Avignon 2008 (dossier en annexe).

Nous avons aussi créé “Frank et Jojo jouent Georges” d'après le répertoire de Georges Brassens. Le duo s'est produit à l'Ogresse Théâtre et à la Manufacture Chansons à Paris.

De plus, nous diffusons en France “Une Passion”, d'après Christianne Singer par la comédienne Belge Carmela Locantore qui viendra jouer en mars 2010 à Saint Genis Pouilly.

Notre désir est de continuer à proposer des spectacles vivants destinés à être diffusés dans la région et au delà.

Nos ambitions artistiques axent d'avantage ces créations vers le spectacle tous publics d'auteurs, en chansons, et le spectacle jeune public de marionnettes.

A l'avenir, nous projetons déjà une nouvelle production : “Le Ventre de la Baleine” de Stanislas Cotton (éditions Lansman), pour une comédienne et un musicien qui naîtra aux **Ailes du Grand Morin** à Lachy.

B/ FORMATIONS

Les **Ailes du Grand Morin**, c'est une équipe artistique dont les membres ont tous développé des compétences pédagogiques lors de leur parcours professionnel. Ils sont tous formateurs dans leur domaine: musique, chant, théâtre, cirque, marionnettes.

Ils travaillent avec des groupes d'adultes, d'adolescents, d'enfants ainsi que dans le secteur de la petite enfance.
Ils transmettent ainsi leur art et leurs connaissances à un large public d'amateurs ou en formation professionnelle, dans diverses structures:

- conservatoires (Villiers le Bel, Sarcelles),
- groupes scolaires (ateliers Bleus de la Ville de Paris avec la D.A.S.C.O, à Melun, Montrouge),
- lieux culturels (Manufacture Chanson, Folie Théâtre, CREA d'Alfortville, Ogresse Théâtre…).

Nous respectons nos désirs de partage, d'échange et de transmission en proposant des stages de formation ouverts à tous sans exception (personnes en situation de réinsertion sociale ou de handicap).

En juillet 2009, une équipe de deux formateurs est intervenue pour une demi-journée d'initiation "Théâtre et chant" avec les enfants des "Diablotins" (Centre de loisirs de Lachy).
Cette première expérience a séduit Stéphanie Dufour, responsable du centre, qui nous a proposé de faire un stage intensif avec les enfants âgés de 7 à 14 ans aux prochaines vacances de Toussaint.
De ce premier contact est né un nouveau projet en travaillant avec les plus petits du groupe : proposer des initiations théâtre dès 2 ans sur des demi-journées pendant les vacances ou les mercredis.

Nous prévoyons d'organiser dans la salle communale, Le Foyer des Sources, un stage théâtre et chant intitulé "Drôle d'endroit pour une rencontre".
Ce stage sera ouvert à tous et aura lieu au cours d'un week-end avant la fin 2009.

III/ LES MOYENS DE REALISATION

Un projet de cette envergure nécessite des attentions particulières, beaucoup d'énergie, de don de soi, d'intentions, d'écoute, de labeur et d'exigences.
Nous sommes conscients que cette entreprise demandera du temps et de la persévérance.

A/ AMENAGEMENT DE LA GRANGE ET DES CABANES DE JARDIN, MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES ET COMMUNICATION

1/ Réalisations de travaux d'aménagement des espaces de travail

La grange est un espace de travail qui offre de multiples possibilités.
Actuellement, elle reste une grange d'ancienne ferme non isolée, un « espace vide » où des travaux sont indispensables pour des conditions de créations idéales.
Au cours de l'année 2009/2010, nous allons demander l'avis de plusieurs architectes, experts, compagnies, techniciens sons et lumières, metteurs en scène, directeurs de lieu de diffusion, afin de prévoir les travaux le plus ingénieusement possible. L'espace de travail doit être modulable.
Par ailleurs, les « cabanes de jardin » seront également aménagées afin qu'elles deviennent des espaces de travail et de stockage, par exemple un atelier de création de costumes, ou pour du stockage de décors…
Nous sommes avant tout à l'écoute des exigences et des besoins des artistes créateurs pour réaliser ces travaux et aménager au mieux ces espaces création.

2/ Equipements techniques et communication

Nous possédons déjà du matériel technique : 6 par 56, une poursuite, un pont de lumière (structure de 6m d'ouverture), 4 pieds aluminium, des câbles et des taps.
Au cours de l'année 2009/2010, une mutualisation du matériel technique avec les compagnies sera mise en place afin d'équiper partiellement la salle de répétition.
Un lieu de résidence doit posséder du matériel son et lumière indispensable à la création (jeu d'orgue, DMX, blocs de puissance, sonorisation, prolongateurs…).

D'autre part, la maison doit être équipée d'outils technologiques utiles à la communication : téléphonie, ordinateur, connexion internet…

B/CREATION D'EMPLOIS

Pour être totalement opérationnels, nous avons besoin de personnes qui sont de la région et qui seraient employées aux postes suivants :

- un Directeur technique : il veillerait sur la maintenance de l'équipement sons et lumière et sur le respect des espaces de travail,
- un Agent d'accueil et d'entretien: la maison et le jardin réclament aussi un entretien régulier. Cette personne serait chargée du respect du règlement intérieur concernant l'habitation et les espaces extérieurs,
- un poste de Secrétaire à mi-temps.

C/ AIDES, PARTENARIATS, SOUTIENS FINANCIERS, MORAUX ET PHYSIQUES

Pour exister, nous devons être soutenus par des institutions qui défendent les valeurs culturelles et agissent pour le développement artistique.
Ces soutiens seront certes d'ordre financier afin de permettre la réalisation des travaux, l'achat des équipements, la création d'emplois (à responsabilités pas forcément artistiques), le fonctionnement administratif et artistique du lieu ; mais ce sont aussi des marques de reconnaissance et d'attention qui nous donneront des ailes.
Nous travaillons actuellement sur des dossiers de demandes de subventions afin de solliciter la DRAC Champagne Ardennes, le Conseil Régional et Départemental, l'ORCCA et la Municipalité.

La mise en place de partenariats est indispensable à l'envol des **Ailes du Grand Morin**.
Nous avons besoin d'échanger avec les entreprises, les lieux culturels, les créateurs, la population, les commerces, les principaux acteurs qui agissent pour l'évolution socio-économique de la Région.
Dès à présent, nous sommes sur terrain afin de rencontrer, de proposer, d'établir avec diverses structures des formes de partenariat.
Par exemple avec le Sez'art à Sézanne, les associations de Lachy, les gîtes ruraux des alentours, les commerçants, les entreprises de co-voiturage, les radios la presse locale et régionale, les théâtres, les mairies avoisinantes.

IV/ EQUIPE ET CONTACT

A/ L'EQUIPE

<u>Administration</u>	Muriel Righeschi	Présidente
	Jean Claude Méret	Trésorier
	Fabienne Guarracino	Secrétaire
	Ingrid Malverti	Diffusion, relations presse
<u>Direction Artistique</u>	Gaëlle Audard	
	Muriel Righeschi	
<u>Les artistes</u>	Frank Yacoubi	Auteur, compositeur, interprète
	Marion Vincent Royo	Musicienne, bruiteuse, formatrice
	Frédéric Bontemps	Circassien, comédien, formateur
	Sarah Taradach	Comédienne, chanteuse, formatrice
	Cyril Bouzidi	Comédien, formateur
	Gilles Ribet	Musicien, auteur, compositeur
	Natalià Grabundzija	Scénographe, plasticienne
	Yann Grivet	Graphiste

B/ CONTACT

Les AILES DU GRAND MORIN
21 rue des Sources
51120 LACHY

Tel. Administration : 06 62 13 61 68
Tel. Direction artistique : 06 60 81 87 53
Email : yamuprums@yahoo.fr

